

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 JUIN 2020

Conseil municipal		L'an deux mille vingt, et le 23 juin à 19h, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
Membres afférents	15	séances, sous la présidence de José MONEL, Maire, à la suite de la convocation adressée par le
Membres en exercice	14	Maire, le 19/06/2020 et affichée le 19/06/2020.
Membres présents	14	

Présents : José MONEL, Christophe BEAUD, Laurence BEAUD-FESQUET, Aurélie BOUET, Jean-François CADÈNE, Marie-Laure CANAL, Anthony CLAVER, Evelyne DIF, Joseph LENORT, Sophie MINARRO, Bruno PERRIN, David RICHARD, Véronique VEAUUVY, Smaelle VICARI.

Absent(s) excusé(s): néant

Secrétaire de séance élu(e) : Sophie MINARRO

Monsieur le maire donne lecture de l'ordre du jour :

1. *Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 23 mai 2020,*
2. *Vote des trois taxes,*
3. *Vote du budget primitif 2020,*
4. *Vote du budget assainissement 2020,*
5. *Frais de déplacement des membres du Conseil Municipal,*
6. *Délégation de signature consentie au Maire pour commandes publiques,*
7. *Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID),*
8. *Questions diverses*

La séance débute par l'approbation à l'unanimité du Procès-verbal du conseil municipal du 23 mai 2020.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2020

Monsieur le maire présente l'état n° 1259 COM pour 2020 et propose d'augmenter les taux d'imposition de la manière suivante :

Taxes	Taux 2019	Taux 2020
Taxe d'habitation	7,47 %	exonération
Taxe foncière sur le bâti	14,01 %	15,50 %
Taxe foncière sur le non-bâti	60,32 %	80 %

Après discussion, le conseil municipal décide d'augmenter les taux d'imposition pour 2020, à savoir :

Taxes	Taux
Taxe foncière sur le bâti	15,50 %
Taxe foncière sur le non-bâti	70 %

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0
(Délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Monsieur le maire présente les propositions de vote du budget général pour l'exercice 2020. Il précise que les dotations n'ont pas été notifiées à ce jour, les prévisions sont basées sur les réalisations de l'exercice 2019.

Concernant la section d'investissement, monsieur le maire explique que la plus importante opération sera l'aménagement et la sécurisation de la Grand Rue.

Les propositions s'équilibrent en dépenses et en recettes ainsi :

Fonctionnement : **589 200,00 €**

Investissement : **830 415,00 €**

Après avoir été discuté article par article, ce budget est voté à l'unanimité.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0
(Délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

VOTE DU BUDGET SERVICE ASSAINISSEMENT 2020

Monsieur le maire présente les propositions de vote du budget de l'exercice 2020 pour le service assainissement qui s'équilibre ainsi :

Exploitation : **176 845,00 €**
Investissement : **177 350,00 €**

Après avoir été discuté article par article, ce budget est voté à l'unanimité.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0
(Délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

FRAIS DE DEPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire propose à l'assemblée que les frais de déplacement et de repas des membres du conseil municipal pour se rendre à des réunions dans des instances ou organismes où ils représentent leur commune lorsque la réunion se tient hors du territoire de celle-ci soient remboursés.

Après discussion, le conseil municipal à l'unanimité, **DECIDE** de rembourser les frais de déplacement et de repas des membres du conseil municipal.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0
(Délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

DELEGATION DE SIGNATURE CONSENTIE AU MAIRE POUR COMMANDES PUBLIQUES

Après discussion, le conseil municipal à l'unanimité, **DONNE DELEGATION** à monsieur le maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalité préalable, en raison de leur montant, lorsque les crédits sont prévus au budget, et dont le montant est inférieur à DIX MILLE EUROS HORS TAXE (10 000 € H.T.).

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0
(Délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Après discussion, le conseil municipal à l'unanimité, **DECIDE** de renouveler la commission communale des impôts directs de la manière suivante :

COMMISSAIRES DOMICILIES HORS COMMUNE			
<i>Titulaires</i>			
SAUVAYRE Hervé	14/06/61	Exploitant agricole	30260 CRESPIAN
VALAT Yves	01/06/46	Exploitant agricole	Mas de Baret 30250 FONTANES
<i>Suppléants</i>			
BRUNEL William	14/12/50	Entrepreneur T.P.	La Rouvière 30260 LIOUC
VERNAZOBRES Henri	08/09/48	Chef d'entreprise	Route d'Uzès 30250 SOUVIGNARGUES

COMMISSAIRES DOMICILIES DANS LA COMMUNE			
<i>Titulaires</i>		<i>Suppléants</i>	
PERRIER Jean	27/06/47	BARANDON Jack	26/08/38
LENORT Joseph	07/12/53	CANAL Marie-Laure	03/04/74
MEGER Patrice	07/12/64	JEANJEAN Rémy	21/11/49
BEAUD Paul	28/03/42	PERGET Pierrette	02/02/38
DIF Evelyne	07/01/51	ROUX Jean-Pierre	25/02/40

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0
(Délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

QUESTIONS DIVERSES

➤ Composition du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

Membres du conseil municipal : BEAUD Laurence – CANAL Marie-Laure – VEAUUVY Véronique
Membres nommés : BOUZIANE Jamila – FAUDOT-FORTON Audrey – REBAUBIER Joselyne

- Remise des calculatrices aux élèves de CM2 qui feront leur rentrée en sixième sur la Place de Montmirat le 25 juin 2020.

La séance est levée à 21h30.

Le Maire,
José MONEL.

